



## DESCRIPTION

- **DELICAL** est la solution idéale pour le détartrage des circuits d'eau et matériels dans le secteur alimentaire\*.
- **DELICAL** évite la formation de dépôts due aux produits en poudre.
- **DELICAL** renferme un indicateur coloré d'activité pour contrôler le niveau de détartrage de la solution.

## APPLICATION / MODE D'EMPLOI

**DELICAL** s'emploie au trempé ou par circulation dans les circuits.

Utiliser **DELICAL** entre 10 et 20 % à une température de 50° C maximum selon la dureté de l'eau (soit 5 à 10 litres pour 50 litres d'eau ou 10 à 20 litres pour 100 litres d'eau).

Lorsque la solution est épuisée, elle passe du jaune au rose : dans ce cas, procéder à une vidange et renouveler l'opération.

Rincer soigneusement à la fin de l'opération, avec de l'eau potable en cas de risque de contact alimentaire.

En collectivités, **DELICAL** se dilue à raison de 2 à 5% pour la rénovation de tout support.

« \* peut être utilisé pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux, à condition que son utilisation soit suivie d'un rinçage à l'eau potable. »

## CARACTERISTIQUES

Aspect :	liquide limpide
Couleur :	jaune
Odeur :	pratiquement nulle
Densité à 20°C :	1,16
pH 1 % :	~ 2
Teneur en matières actives :	>30 %

## CONDITIONNEMENTS

C027/0001	bidon 1 litre
C027/0005	jerrican 5 litres
C027/0030	tonnelet 30 litres

## STOCKAGE / CONSERVATION

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé dans un local sec. Ne pas exposer à des températures extrêmes et à préserver du gel.

FT C027 / Indice 05 – 09/07/2020

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou consécutifs quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.